







France 3 Corse ViaStella

Motion des Elus Délégués du Personnel du 31 janvier 2017

Les Représentants des Personnels réunis ce jour soutiennent la décision des Elus du Comité d'établissement du 17 janvier 2017.

Les Directions RH et Financière de la filière finance du réseau France 3 ont annoncé aux Elus du comité d'établissement qu'une réflexion sur la situation du poste de comptable général est en cours et qu'une décision sera prise en avril sur la suppression ou pas de ce poste après la présentation du projet de réorganisation en CCE.

Nous tenons à réagir sur plusieurs points :

Lors de la présentation du projet de réorganisation du réseau France 3 en 12 régions + le territoire de Corse, la Direction a précisé que la Corse n'était pas concernée en le stipulant par écrit (aucun impact dans son organisation).

Les représentants du Personnel dénoncent le double discours des Directions RH et Financière de la filière finance qui, rappelons-le n'ont pas souhaité se déplacer et ont traité ce point en audioconférence. Cette méthode est une entrave au bon fonctionnement de l'instance.

Le non-sens des arguments apportés par la Direction Financière pour justifier cette réorganisation est flagrant, ses représentants s'appuient en effet sur une dématérialisation des factures alors que l'activité de ce poste est bien plus large.

Le poste de comptable répond aux besoins du service et à l'organisation pérenne et stable liée aux missions de la chaîne de plein exercice France 3 Corse ViaStella.

Les représentants de la Direction cherchent à réduire unilatéralement l'activité d'un poste dont la charge de travail n'a pas été véritablement étudiée, en rapatriant une partie des tâches au siège, lesquelles seront assurées par de l'emploi non permanent.

Le but de la Direction est la suppression de ce poste à très court terme et de manière plus globale est à la fois une diminution des emplois (ETP) au niveau de l'entreprise et une réduction de l'autonomie des Directions régionales.

Constat accablant d'une gestion inefficace et non-adaptée au regard de nos activités.

Les Représentants du Personnel sont clairement opposés à cette décision et se prononcent à l'unanimité pour le maintien du poste de comptable sur Ajaccio et demandent son comblement fin Mars.

De ce fait, les Elus Délégués du Personnel CFDT, CFTC, FO, SNJ et STC de France 3 Corse ViaStella décident comme les Elus du CE de suspendre l'instance et seront très attentifs aux réponses que la Directrice Financière apportera lors de sa venue en Corse aux représentants des organisations syndicales le 6 février prochain.

Les Organisations Syndicales CFDT, FO, SNJ, STC s'associent.